



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 36

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 14 avril 2021

## OBJET :

DE-21-04-1-22) ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE AU  
TITRE DE L'APPEL A PROJETS DEVELOPPEMENT DURABLE

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi quatorze avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 01 avril 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : Mme GAUVAIN (pouvoir à M. LEBEAU), M. CHARDON (pouvoir à M. BONAVENTURE), Mme VALERO (pouvoir à Mme VOISIN), M. BOUKOBZA (pouvoir à Mme TOP), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE), Mme LE CALVEZ (pouvoir à M. SESTER), M. EPINAT (pouvoir à Mme GALL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210414-lmc1H8263H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 19/04/2021  
Date de Publication : 19/04/2021

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 14 décembre 2016 approuvant l'Acte II de l'Agenda 21 de Vincennes, et plus particulièrement son action 128 : Poursuivre l'appel à projets développement durable envers les associations ;

Considérant que le projet déposé par l'association Rotary Club Paris Est répond aux critères définis dans l'appel à projets développement durable ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 08 avril 2021,

## DÉLIBÈRE

*à l'unanimité,*

ARTICLE I : Attribue une subvention au projet présenté par le Rotary Club Paris Est dans le cadre de l'appel à projets développement durable à hauteur de 2000 €.

ARTICLE II : La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif 2021, aux articles et chapitres correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Maire

*Signé*